



Rapport de présentation du compte administratif 2021

Préambule

Le budget primitif est un acte de prévision. Il est ensuite nécessaire de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées ; cette constatation se fait au travers du compte administratif. En effet, le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses budgétaires qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. Par cet acte, le maire présente un bilan de l'année écoulée.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le maire et le comptable public, il existe deux types de comptes : d'une part, le compte du maire (compte administratif) et, d'autre part, celui du comptable public (compte de gestion).

À la séance du conseil municipal où est examiné le compte administratif, le compte de gestion du comptable public est également soumis aux élus. Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

La présente note résume et commente les principales rubriques du compte administratif 2021.

Table des matières

1. Vue d'ensemble du compte administratif 2021	3
2. Section de fonctionnement	4
2.1. Les recettes de fonctionnement	4
2.2. Les dépenses de fonctionnement	5
3. Section d'investissement	6
3.1. Les recettes d'investissement	6
3.2. Les dépenses d'investissement	7

1. Vue d'ensemble du compte administratif 2021

En section de fonctionnement :

Recettes :	6 497 326,15 €
Report 2020 :	1 566 698,01 €
Total recettes :	8 064 024,16 €

Dépenses :	5 248 519,56 €
-------------------	-----------------------

Solde :	2 815 504,60 €
----------------	-----------------------

En section d'investissement :

Recettes :	4 343 089,51 €
Report 2020 :	4 614 843,02 €
Restes à réaliser :	2 895 473,16 €
Total recettes :	11 853 405,69 €

Dépenses :	2 834 026,06 €
Restes à réaliser :	10 320 928,05 €
Total dépenses :	13 154 954,11 €

Solde :	- 1 301 548,42 €
----------------	-------------------------

Ainsi, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 1 301 548,42 €.

Le résultat de la section de fonctionnement doit servir prioritairement à combler le déficit d'investissement. Le reliquat peut être affecté au choix de la collectivité, en fonctionnement ou en investissement. Le résultat sera constaté au moment du vote du compte administratif, et la délibération d'affectation interviendra au moment du vote du budget primitif.

2. Section de fonctionnement

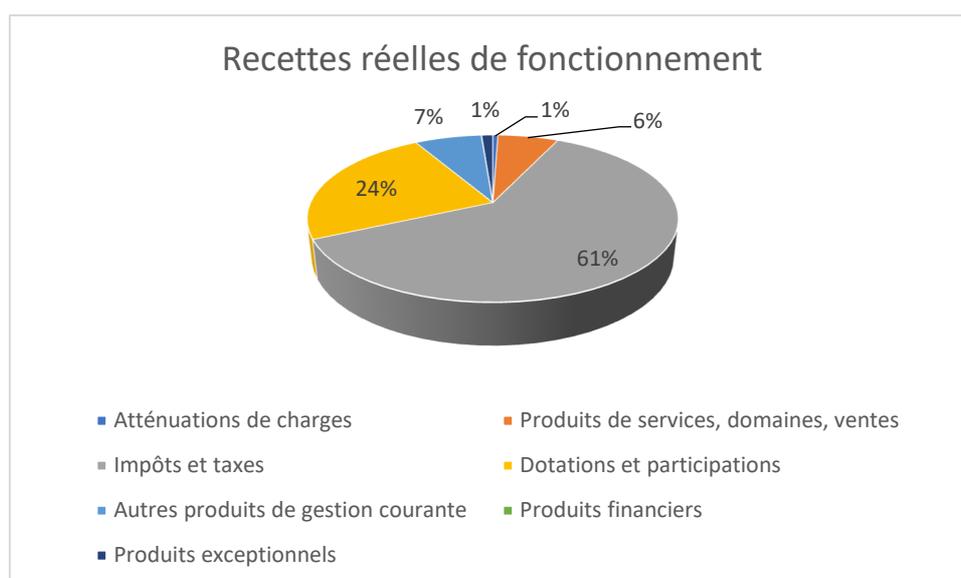
2.1. Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021
013	Atténuations de charges	34 000 €	34 737,73 €
70	Produits de services, domaines, ventes	349 420 €	410 593,86 €
73	Impôts et taxes	3 655 675 €	3 976 065,03 €
74	Dotations et participations	1 508 100 €	1 542 055,76 €
75	Autres produits de gestion courante	484 000,00 €	453 736,04 €
Total des recettes de gestion courante		6 031 195 €	6 417 188,42 €
76	Produits financiers	3 000,00 €	2 436,39 €
77	Produits exceptionnels	97 000,00 €	76 043,26 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 131 195,00 €	6 495 668,07 €
042	Opérations d'ordre entre sections	383,00 €	1 658,08 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		383,00 €	0 €
TOTAL		6 131 578,00 €	6 497 326,15 €

Les estimations de recettes de fonctionnement se sont avérées plutôt réalistes. Elles anticipaient autant que possible les effets de la crise sanitaire (participation des familles aux frais de cantine et périscolaire, redevances d'occupation du domaine public).

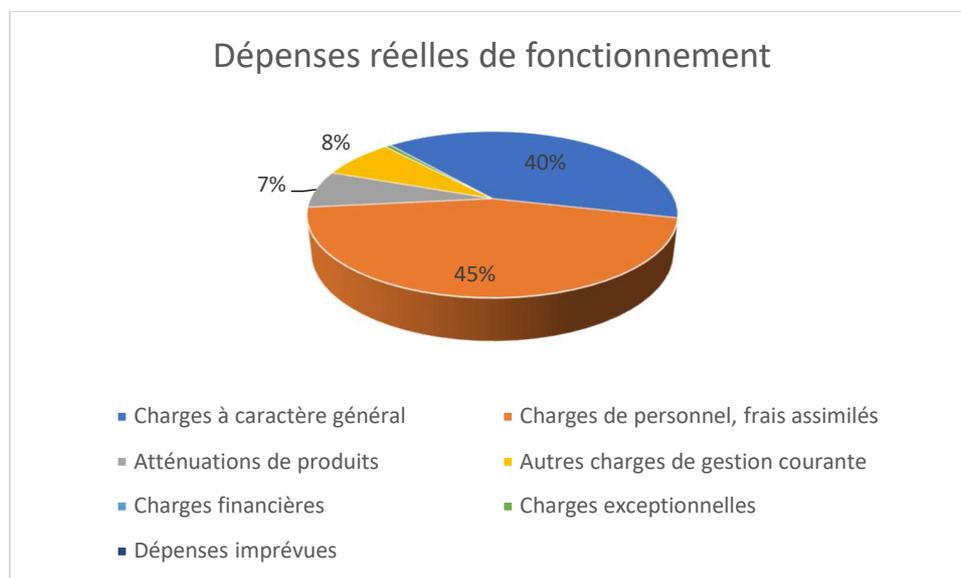
Le chapitre 73 a connu des recettes supérieures aux prévisions. Cela est dû à un encaissement de droits de mutation relatifs aux transactions immobilières particulièrement important.



2.2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021	CA 2021
011	Charges à caractère général	2 389 341 €	1 977 864,92 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 400 000 €	2 218 371,73 €
014	Atténuations de produits	360 708 €	359 849,61 €
65	Autres charges de gestion courante	420 821,25 €	382 658,20 €
Total des dépenses de gestion courante		5 570 870,25 €	4 938 744,46 €
66	Charges financières	0 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	42 050 €	30 812,63 €
22	Dépenses imprévues	217 971 €	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 830 891,25 €	4 969 557,09 €
023	Virement à la section d'investissement	1 591 873,04 €	0 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	275 511,72 €	278 962,47 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 867 384,76 €	278 962,47 €
TOTAL		7 698 276,01 €	5 248 519,56 €



Les **charges à caractère général** sont passées de 2 122 933 € au compte administratif 2020 à 1 977 865 € au compte administratif 2021. Les principales variations constatées entre le compte administratif 2020 et le compte administratif 2021 sont les suivantes :

- Augmentation de la participation communale aux frais de restauration scolaire par rapport à 2020 (plus de fermeture totale de la cantine mais en fonction des contaminations au Covid, des classes ont toutefois été fermées tout au long de l'année) : + 56 500 €.
- Reprise partielle et ponctuelle des fêtes et cérémonies : + 16 300 €
- Entretien et réparations des bâtiments publics : - 21 500 €
- Entretien bois et forêts : - 18 900 €
- Divers : reprise partielle des animations à la médiathèque, des sorties pédagogiques des écoles et de l'accueil collectif : + 15 000 €
- Remboursement de frais à d'autres organismes : les trois établissements gérés en délégation de service public (Artéa, centre culturel, crèche) ont connu des périodes de fermeture en 2020 et 2021, ce qui explique la diminution des sommes versées par la commune : - 211 000 €.

La diminution des **charges de personnel** entre 2019 et 2020 s'expliquait par le confinement, pendant lequel les activités périscolaires et d'accueil collectif, prises en charge par l'Office municipal des sports et de la jeunesse (OMSJ) étaient suspendues. La structure juridique de l'OMSJ avait permis de placer tout le personnel en chômage partiel indemnisé par l'Etat.

En 2021, les activités périscolaires et l'accueil collectif (mercredis et vacances scolaires) ont repris dans un contexte particulier, rythmé par les fermetures soudaines et aléatoires pour cause de Covid. Ainsi, les charges de personnel constatées au compte administratif 2021, s'élevant à 2 218 372 €, ne reviennent pas au niveau de celles constatées au compte administratif 2019.

	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Charges de personnel	2 286 402 €	2 180 901 €	2 218 372 €

3. Section d'investissement

3.1. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021	Titres émis	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	2 159 609,30 €	962 825 €	1 196 784,30 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	31 525,77 €	0 €
Total des recettes d'équipement		2 159 609,30 €	994 350,77 €	1 196 784,30 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	167 963 €	190 586,15 €	0 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 038 628,98 €	2 038 628,98 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	32 000 €	32 000 €	0 €
Total des recettes financières		2 238 591,98 €	2 261 215,13 €	0 €
45	Opérations pour le compte de tiers	2 507 250 €	808 561,14 €	1 698 688,86 €
Total des recettes réelles d'investissement		6 905 451,28 €	4 064 127,04 €	2 895 473,16 €
21	Virement de la section de fonctionnement	1 591 873,04 €	/	/
40	Opération d'ordre de transfert entre sections	275 511,72 €	278 962,47 €	/
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 867 384,76 €	278 962,47 €	/
TOTAL		8 772 836,04 €	4 343 089,51 €	2 895 473,16 €

Les recettes réelles de la commune proviennent principalement des subventions allouées par le Département et du FCTVA.

3.2. Les dépenses d'investissement

La municipalité a conduit en 2021 d'ambitieux projets d'investissements visant à améliorer la qualité des services rendus aux administrés et à entretenir son patrimoine communal. Pour rappel, la commune n'a souscrit aucune dette et autofinance la totalité de ses investissements.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPERATION

Libellé de l'opération	BP 2021	Titres émis	Restes à réaliser
Centre culturel	5 000 €	0 €	5 000 €
Cimetière	17 182 €	0 €	17 182 €
La Crémaillère	1 800 000 €	0 €	1 800 000 €
Crèche	80 000 €	686 €	79 314 €
Salles et terrains de sport	105 000 €	1 728 €	103 272 €
Matériel scolaire	5 000 €	3 526 €	1 474 €
Médiathèque	40 000 €	3 850 €	36 150 €
Espaces verts	60 000 €	6 972 €	53 028 €
Maternelle nouveaux bâtiments	4 000 000 €	16 196 €	3 983 804 €
Vidéoprotection	130 000 €	22 846 €	107 154 €
Véhicules	50 000 €	28 338 €	21 662 €
Bâtiments scolaires	100 000 €	29 559 €	70 441 €
Equipements divers	66 000 €	39 076 €	26 924 €
Travaux divers bâtiments	230 000 €	58 929 €	171 071 €
Travaux forestiers	110 000 €	63 280 €	46 720 €
Centre équestre	90 000 €	71 460 €	18 540 €
Informatique mobilier mairie	152 000 €	73 110 €	78 890 €
Accessibilité bâtiments publics PMR	485 810 €	216 796 €	269 014 €
Centre ville	2 717 054,06 €	1 387 455 €	1 329 599 €
TOTAL	10 243 046 €	2 023 807 €	8 219 239 €

